
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 2 octobre 2025.

Le deux octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, Mme Laurence TEREFEKO, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire.

Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, M. Laurent BOULA, M. Christian DANDRIMONT, M. Sylvain LANDEMAINE, M. Olivier MEDROS, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Mickaël MARC, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Anne-Marie BESNOUIN	à	Mme Christine ROBERT
M. Michel PICARD	à	M. Claude MATHON
Mme Caroline OLIVIER	à	Mme Jennifer BALLAND
M. Franck GAILLOT	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Chaouki BOUBERKA	à	Mme Danièle DUBREIL

ABSENTS :

M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS
M. Guillaume GINGUENE
Mme Coline OLIVIER
Mme Christelle BENDADDA
Mme Amandine MARTINEZ
Mme Barbara LEVESQUE
M. Daniel HEQUET

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Jean-Yves CAILLAUD

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

216.10.2025 FINANCES**DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N°2**

Résumé :

Il vous est présenté la décision modificative n°2 qui a pour objectif d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Présentation du projet :

Il convient d'adopter la décision modificative n°2 telle que figurant dans le tableau annexé.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.57,

VU la délibération n°079.04.2025 en date du 8 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025,

VU la délibération n° 150.06.2025 en date du 19 juin 2025 relative au vote de la Décision Modificative n°1,

VU le tableau annexé,

VU l'avis **favorable à l'unanimité** de la commission plénière du 22 septembre 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'adopter la décision modificative n° 2 conformément au tableau annexé.

Article 2 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 2 octobre 2025
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/16/2025

DECISION MODIFICATIVE N° 2

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
MMXI/845/21538	61 799,38 €	Audit et amélioration de la vidéosurveillance	POLI/11/1345	94 566,00 €	Régularisation amendes de police (notification du 23/06/2025 : 124.566 €) recettes prévue BP 2025 : 30.000€
CTMI/020/21828/240	39 362,36 €	Achat d'un véhicule PM			
BATI/321/2313/GYMBRU1	- 2 155 000,00 €	Décalage d'une partie des travaux de Réhabilitation du Gymnase La Bruyère 1 sur 2026 : les crédits alloués au BP 2025 ne seront pas utilisés en totalité (3.145.000 €)	COMI/01/1641/113	- 1 050 000,00 €	Suppression de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP - non tiré
VOII/845/2151	800 000,00 €	Complément réfection et travaux voirie communale	STEXI/201/1328	- 38 595,00 €	Subvention agence de l'eau école St Exupéry travaux moindres (recette prévue au BP 2025 : 385.967€)
BATI/4213/21318	30 000,00 €	Travaux modification porte principale du Déclic	VERI/511/1321	- 31 673,06 €	Subvention ANS François Villon aménagement aire de fitness travaux moindres (recettes prévue au BP 2025 : 100.000€)
BATI/312/21314	70 000,00 €	Travaux complémentaires équipements scéniques Forum des arts et des loisirs (dépenses BP 2025 : 150.000€)	COMI/01/021/114	76 863,80 €	Autofinancement augmenté par un virement d'équilibre en dépenses de fonctionnement (différences entre recettes et dépenses)
BATI/020/21311/213	24 000,00 €	Travaux de climatisation salle blanche informatique hôtel de ville			
SPOI/325/21314	6 000,00 €	Travaux changement butts handball plateau sportif Lameth			
VOII/512/21578/NOEL	45 000,00 €	Remplacement d'illuminations de Noël			
URBI/510/2111	130 000,00 €	Complément provision acquisition préemption en vue de l'acquisition du bar du centre			
	- 948 838,26 €			- 948 838,26 €	

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COM/020/6161/214	14 934,66 €	Provision suite aux recettes perçus par l'assureur dommage aux biens après mise à jour des biens à assurer	COM/020/75888	14 934,66 €	Recette suite à mise à jour du tableau des biens à assurer auprès de l'assureur (mise à jour de la liste des locaux)
COM/01/7392221/113	91 720,00 €	Contribution au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal FPIC 2025 (0€ inscrit au BP 25)	COM/01/732221/113	234 751,00 €	Recette issue du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal FPIC 2025 (0€ inscrit au BP 25)
GRH/020/6478 (autres charges sociales)	33 000,00 €	Versement d'un capital décès			
GRH/020/64111 (rémunération principale)	14 000,00 €	Création d'un poste auxiliaire de puériculture (4 mois en 2025, réorganisation interne suite conseils PMI)			
COM/01/6817/114	19 167,20 €	Complément provision pour créances douteuses - inscription initiale au BP 25 : 76.000 € (cf délibération à venir)			
COM/01/023	76 863,80 €	Augmentation de l'autofinancement brute 1.460.000€ inscrit au BP 2025) : virement d'équilibre en recettes d'investissement			
TOTAL	249 685,66 €		TOTAL	249 685,66 €	